

La Bolivie lance une mise en garde sur la mauvaise utilisations des réseaux sociaux



Genève, 3 mars, (RHC-PL).-Le Vice-ministre bolivien des Affaires étrangères, Juan Carlos Alurralde, a signalé à l'ONU que la mauvaise utilisation et l'abus des réseaux sociaux viole le principe des droits de l'homme stipulé dans la Constitution de son pays et les lois internationales.

Lors d'une intervention dans le cadre de la 31^e période de sessions du Conseil de droits de l'homme, Juan Carlos Alurralde a indiqué que ce thème devrait être au centre des débats du forum.

Le Vice-ministre bolivien des Affaires étrangères a aussi relevé que l'État bolivien garantit l'accès à l'information et permet la libre expression des idées, mais qu'il s'est heurté à la mauvaise utilisation des réseaux sociaux.



Radio Habana Cuba